



# COMITE DEPARTEMENTAL 03

## REGLEMENT COMPETITION SPECIALE DEBUTANTS

### COMPETITION :

- Distance de tir 15 mètres pour toutes les tailles de blason.
- *Type de blason en rapport à la catégorie et aux flèches obtenues :*
  - *Poussin : blason de 122*
  - *Jeunes : blason de 80*
  - *Adulte sans flèche et flèche blanche : blason de 80*
  - *Adulte à partir de la flèche noire: blason de 60*
- Pas de blason de 122 pour les adultes.
- Les résultats seront ensuite communiqués à la Commission Sportive du Comité Départemental.
- Les catégories par blasons sont mixtes. Deux catégories : jeunes et adultes.
- Echauffement de 30 minutes
- Durant l'échauffement, la Commission Sportive du Comité Départemental se réserve le droit de surclasser un archer si son niveau de pratique ne correspond pas à la couleur de flèche.
- Les qualificatifs se déroulent en **1 série de 6 volées de 3 flèches** en rythme AB-CD
- Les duels se déroulent en **4 volées de 3 flèches**.
- Tous les débutants peuvent participer à cette compétition même les archers ayant 2 ans de licence, sans compétition officielle.
- Il est toutefois rappelé qu'une seule participation à cette compétition spéciale débutant est acceptée.
- Rappel obligatoire :
  - Tenue de sport exigée ou tenue de club
  - Chaussures de sport obligatoires
  - Les jeans de couleurs sont interdits

- Les archers doivent être en possession de leurs licences.
- Les archers ne remplissant pas toutes ses conditions se verront refuser l'accès à la compétition.
- Pour les organisateurs cette compétition est fermée au département de l'ALLIER.

## **RECOMPENSES**

- Un diplôme de participation sera offert à tous les participants de cette compétition.
- Pour les trois premiers de chaque catégorie des duels, une médaille sera offerte le jour de la compétition.
- De plus, les trois premiers de chaque catégorie verront l'inscription à leur première compétition officielle en salle à la saison suivante, prise en charge par le Comité Départemental.